

**D**epuis 1999, après deux décennies de baisse, la population auvergnate croît grâce à un regain d'attractivité. En 2010, 1 347 400 personnes vivent en Auvergne. Les territoires proches des plus grandes villes sont les plus dynamiques démographiquement. Si l'attractivité de la région perdurait, la population auvergnate pourrait augmenter de 7 % d'ici 2040. Le renouvellement de la population active est un enjeu fort pour la région : en effet, d'ici 2020, près d'un tiers des actifs devrait avoir cessé de travailler. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 76 800 établissements appartenant aux secteurs marchands non agricoles composent l'appareil productif auvergnat. Les établissements sont plus pérennes mais les créations sont relativement moins nombreuses. L'économie auvergnate reste marquée par l'agriculture et l'industrie même si ces secteurs sont de moins en moins présents. La présence assez forte de la recherche-développement est l'un de ses atouts. Les conditions de vie des Auvergnats sont un peu moins favorables qu'en moyenne nationale. Ainsi, les habitants mettent plus de temps pour accéder aux commerces et services, sauf pour ceux de proximité. L'Auvergne se caractérise aussi par une pauvreté plus marquée, en particulier dans le milieu rural.

► Sandra BOUVET, Insee

## ► Démographie : la population augmente après deux décennies de baisse

### Légère croissance démographique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'Auvergne compte 1 347 400 habitants. Depuis 1999, la population augmente de 0,3 % par an alors qu'elle diminuait entre 1982 et 1999. Ce retournement de tendance est exclusivement dû à un regain d'attractivité de la région puisque naissances et décès s'équilibrent presque. Cette croissance démographique est toutefois nettement inférieure à celle de l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,6 % par an). Elle place l'Auvergne parmi les régions les moins dynamiques démographiquement.

De fortes disparités apparaissent entre les départements auvergnats. Ainsi, la population de la Haute-Loire croît de 0,6 % par an entre 1999 et 2010, grâce à son attractivité. À l'inverse, le nombre de Cantaliens continue de diminuer, à cause d'un déficit naturel que ne suffisent pas à compenser les arrivées de populations. Le Puy-de-Dôme est le seul département auvergnat où les naissances sont plus nombreuses que les décès. Dans l'Allier, le nombre d'habitants est stable, le solde migratoire compensant le déficit naturel. ►

### Une population en croissance autour des grands pôles urbains

Les territoires auvergnats les plus dynamiques sont ceux qui appartiennent aux couronnes des grands pôles (+ 1,2 % par an entre 1999 et 2010) et les communes multipolarisées par ces derniers (+ 1,1 %) en particulier celles appartenant aux couronnes des aires urbaines (voir *méthodologie*) de Saint-Étienne (+ 1,5 %) et d'Issoire (+ 1,4 %). À l'inverse, les moyens pôles perdent de la population (- 0,6 % par an), notamment celui de Thiers (- 1,2 % par an). L'arrondissement d'Yssingeaux est le plus dynamique : sa population progresse de 1,3 % chaque année entre 1999 et 2010. Ce territoire, qui profite de sa proximité avec Saint-Étienne, est très attractif et son solde naturel est légèrement positif.

À l'inverse, sur la même période, l'arrondissement de Mauriac perd annuellement 0,6 % de sa population, le léger excédent migratoire ne compensant pas l'important déficit naturel.

Bien qu'elles perdent des habitants, les communes isolées hors influence des pôles regroupent encore 15 % de la population

auvergnate, ce qui classe l'Auvergne au 3<sup>e</sup> rang des régions françaises. ►

### Une population en légère hausse à l'horizon 2040

D'ici 2040, si les tendances démographiques récentes se prolongeaient (voir *méthodologie-projections de population*), l'Auvergne devrait abriter 1 447 600 habitants, soit 7 % de plus qu'en 2010. Le solde migratoire devrait continuer de s'améliorer et compenser largement le déficit naturel. Comme au niveau national, ce sont les effectifs des plus de 60 ans qui devraient le plus augmenter. En revanche, les Auvergnats âgés de 20 à 59 ans seraient moins nombreux qu'aujourd'hui alors qu'au niveau national les effectifs de cette tranche d'âge devraient être stables. L'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom devrait entraîner un doublement de la population âgée de 80 ans ou plus. Toutefois, dans notre région déjà fortement marquée par le vieillissement de sa population, cette hausse serait moins prononcée qu'au niveau national.

La population susceptible de quitter l'Auvergne, essentiellement des jeunes actifs

ou étudiants âgés de 20 à 29 ans, augmenterait moins que celle des jeunes familles ou des couples de retraités qui pourraient la rejoindre. Ces disparités d'évolution devraient entraîner une diminution des départs, tandis que les arrivées augmenteraient.

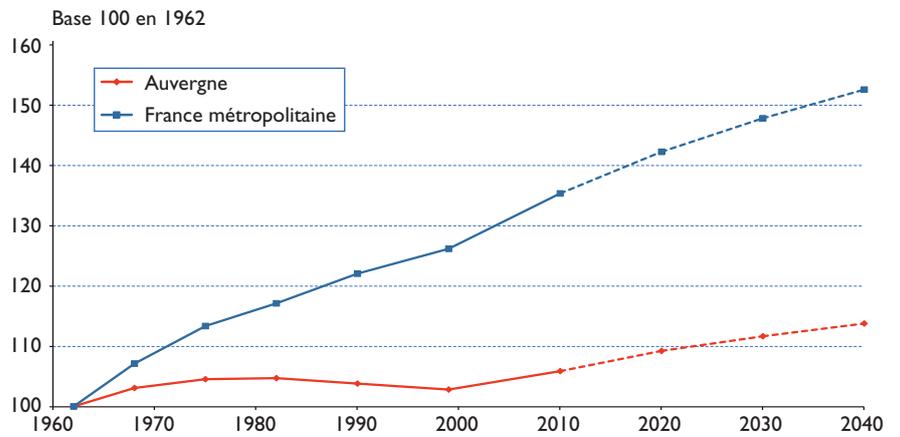
La Haute-Loire serait le département auvergnat dont la population croîtrait le plus (+ 15,9 %) alors que celle de l'Allier diminuerait de 1,5 %. À un niveau plus fin, les évolutions seraient encore plus contrastées. Ainsi, le pays de la Jeune Loire et ses rivières devrait gagner 32 % d'habitants, profitant de sa proximité avec Saint-Étienne. À l'inverse, le pays de la Vallée de Montluçon et du Cher en perdrait 6 % à cause d'un très fort déficit naturel. ▶

### Plus de personnes âgées dépendantes d'ici 2030

L'Auvergne, à l'instar des régions rurales dont la population est déjà très âgée, afficherait une progression contenue du

### Une croissance démographique plus faible qu'au niveau national

Évolution de la population entre 1962 et 2010 et projection à horizon 2040



Sources : Insee, Recensements de la population 1962 à 2010, Omphale 2010

nombre de personnes âgées dépendantes. Entre 2010 et 2030, leur nombre devrait progresser de 29 %, soit 10 points de moins qu'au niveau national. Au total, l'Auvergne compterait 10 500 personnes âgées dépendantes supplémentaires. Pour faire face à cet

accroissement, les besoins en emplois liés à la perte d'autonomie devraient augmenter. En Auvergne, ils pourraient représenter 7 000 emplois en équivalent temps plein, soit une hausse de 34 %. La moitié d'entre eux devrait concerner l'aide à domicile. ▶

## Population active : une situation défavorable pour les séniors

### Faible taux d'activité des séniors

En 2009, 545 400 personnes résidant en Auvergne occupent un emploi. Un actif auvergnat parcourt en moyenne 14,5 kilomètres pour se rendre sur son lieu de travail, soit 1,5 kilomètre de moins qu'au niveau national.

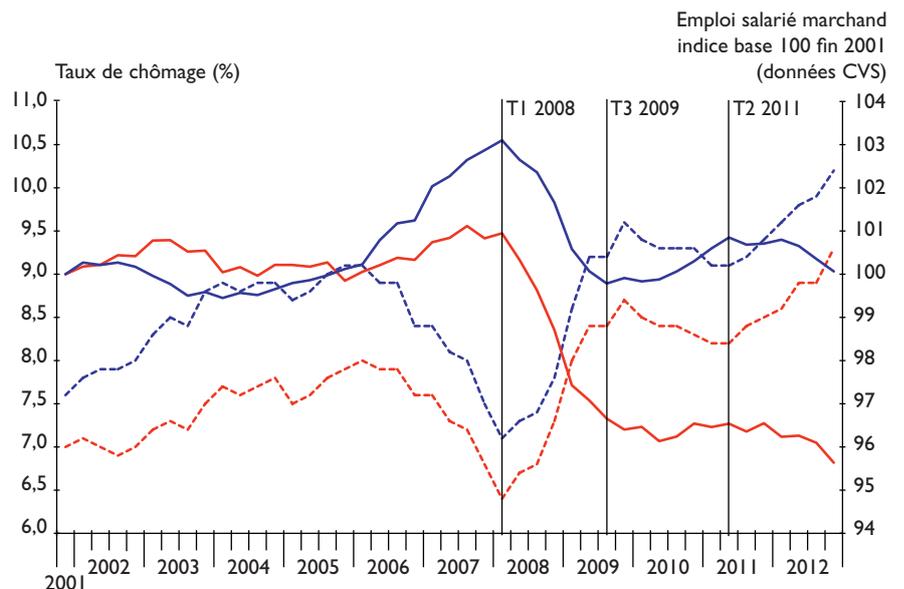
Le taux d'activité des Auvergnats âgés de 15 à 64 ans s'établit à 71 %, soit un peu moins que la moyenne métropolitaine (72 %). Les jeunes Auvergnats participent un peu plus au marché du travail qu'au niveau national. En revanche, le taux d'emploi des séniors est nettement plus faible que sur l'ensemble de l'Hexagone (respectivement 39 % et 42 %). ▶

### De nombreux départs en retraite d'ici 2020

Les conséquences du vieillissement sur la dynamique interne de la population seront fortes. Ainsi, face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, la tranche des 20 à 59 ans, qui concentre l'essentiel

### Chômage et emploi salarié : une situation fortement dégradée

Évolution du taux de chômage et de l'emploi salarié marchand



Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.

Sources : Insee, Estimations d'emploi, Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

de la population active, se contracterait de 9 %. Le ratio de dépendance économique (voir méthodologie) passerait de 0,91 en 2007 à 1,26 en 2040. L'écart avec la moyenne française, dont le ratio passerait de 0,86 en 2007 à 1,15 en 2040, devrait donc s'accroître.

L'Auvergne serait l'une des régions françaises les plus touchées par les cessations d'activité compte tenu de la forte proportion des seniors. D'ici 2020, un tiers des actifs actuellement en emploi pourrait quitter le marché du travail. Les zones d'emploi de Mauriac et d'Ambert seraient les plus concernées. Les départs de fin de carrière seraient, en revanche, moins fréquents dans les zones d'emploi de Clermont-Ferrand, d'Issoire, ainsi que dans la partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne. ▶

### Moins de cadres et des salaires plus faibles

Les employés sont la catégorie d'actifs la plus présente dans l'économie auvergnate, suivie par les ouvriers. Ils sont un peu plus présents que sur l'ensemble de la France métropolitaine. Inversement, les cadres sont sous-représentés, en particulier ceux occupant des fonctions dites métropo-

litaines (professions présentes dans les espaces urbains les plus importants). Les actifs auvergnats sont plutôt moins qualifiés qu'au niveau national. Ainsi, 27,6 % de la population auvergnate en âge de travailler est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 32,5 % en France métropolitaine. À l'inverse, les titulaires d'un CAP ou BEP sont légèrement surreprésentés. Cette structure de qualification explique en partie un niveau des salaires plus bas que la moyenne provinciale et nationale, quel que soit le secteur d'activité. ▶

### Forte dégradation de la situation sur le marché du travail

En Auvergne, le taux de chômage reste inférieur à celui de métropole. À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2013, 9,4 % de la population active auvergnate est au chômage contre 10,4 % pour l'ensemble de la métropole. C'est le plus haut niveau observé depuis la fin des années 1990. La situation s'est en effet fortement dégradée depuis la mi-2011. Le taux de chômage a progressé de 0,8 point en un an et de 1,2 point depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

Fin mai 2013, 90 100 demandeurs d'em-

ploi de catégorie A, B, C sont inscrits à Pôle emploi. Ils sont plus nombreux qu'un an auparavant (+ 8,7 %). Les seniors représentent 32,5 % des effectifs soit 12 points de plus qu'au niveau national. De plus, leur nombre a fortement augmenté depuis un an (+ 14,1 %). Les demandes d'emploi de longue durée sont relativement plus nombreuses que sur l'ensemble de la France (43,9 % contre 40,0 %). Par ailleurs, en un an, le nombre d'offres d'emploi collectées par le Pôle emploi en Auvergne a chuté de 20,7 % (- 13,6 % au niveau national). ▶

### Fort impact de la crise sur l'emploi salarié auvergnat

Dans les années 2000, l'emploi salarié a moins progressé en Auvergne qu'au niveau national. Entre début 2004 et début 2008, il a augmenté de 0,9 % contre 4,7 % en France métropolitaine. En effet, l'emploi industriel, qui est plus présent en Auvergne, a diminué sur cette période. Dans les autres secteurs, les créations d'emplois ont été plus limitées. L'emploi salarié régional est fortement impacté par la crise. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2012, il a chuté de 5,3 % contre 2,9 % au niveau national. ▶

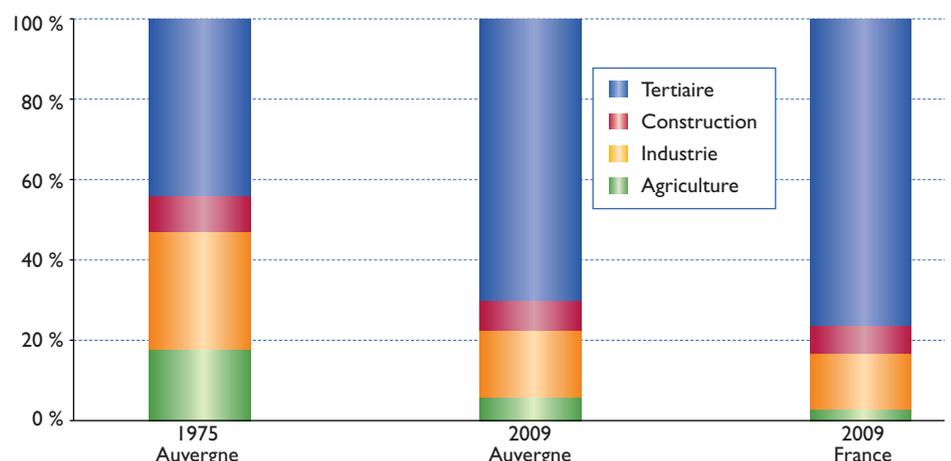
## Économie : une empreinte agricole et industrielle qui tend à s'estomper

### Moins de créations

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 76 800 établissements appartenant aux secteurs marchands non agricoles composent l'appareil productif auvergnat. Parmi eux, plus de 9 sur 10 emploient moins de 10 salariés et 80 établissements en comptent 250 ou plus. Entre 2009 et 2011, le taux de création moyen s'établit à 14,3 %, soit 3 points de moins que la moyenne nationale et provinciale. En revanche, 60,3 % des établissements en activité au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ont été créés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Ce taux est supérieur de 6 points au taux national : les établissements auvergnats sont plus pérennes. Le renouvellement du tissu productif est donc plus lent que sur l'ensemble de la métropole. ▶

### Un secteur tertiaire en développement, mais toujours moins représenté qu'au niveau national

Répartition de l'emploi par secteur d'activité



Source : Insee, Recensements de la population 1975 et 2009

### Forte présence de la R&D

En 2009, 536 500 emplois sont présents en Auvergne. La recherche et développement (R&D) scientifique, qui en compte près de 5 000, est surreprésentée. Son poids est deux fois plus fort que sur l'ensemble de la Province grâce notamment aux laboratoires de recherche de Michelin, de Limagrain et de l'Inra. La région est également caractérisée par un poids plus important du secteur industriel qui représente, en 2009, 17 % des emplois contre 14 % au niveau national. La présence du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique grâce à l'implantation de Michelin explique cette spécificité.

Avec un peu plus de 18 000 salariés en 2009, son poids est trois fois supérieur à celui observé en métropole. Le secteur de la métallurgie, qui emploie 15 300 personnes, est aussi plus présent que sur le territoire national. Les principaux établissements exerçant cette activité sont Aubert et Duval aux Ancizes et Constellium à Issoire.

Le secteur agricole reste notable : il occupe encore 31 400 personnes, soit 6 % des emplois contre 3 % au niveau national. Cette part est deux fois plus forte dans le Cantal et est proche de la moyenne provinciale dans le Puy-de-Dôme.

Dans la région, le secteur tertiaire accueille sept emplois sur dix. Il est de plus

en plus présent mais nettement moins qu'au niveau de la métropole (76 %). Cette différence tient essentiellement à la moindre présence des services aux entreprises telles les activités juridiques, comptables et de gestion ainsi que des activités de services administratif et de soutien. La part des services marchands en Auvergne (38 %) est ainsi inférieure de 8 points à la moyenne nationale. En revanche, les services non marchands sont autant implantés en Auvergne qu'en métropole.

Au total, les établissements du domaine public représentent 28 % des postes auvergnats soit 118 900 salariés, contre 23 % au niveau national. ▀

## ➤ Accessibilité aux services et revenus : des conditions moins favorables pour les Auvergnats

### Des temps d'accès plus longs, sauf pour les services de proximité

L'Auvergne fait partie des régions peu densément peuplées : 52 habitants au km<sup>2</sup> soit plus de deux fois moins que la moyenne nationale. Si le temps d'accès moyen des Auvergnats à l'ensemble des services de proximité (de type bureau de poste, épicerie...) est de 2 minutes en voiture, il est trois fois plus important pour l'accès aux équipements de la gamme intermédiaire (supermarché, collège). Il atteint 14 minutes pour ceux de la gamme supérieure (lycée, Pôle Emploi, service d'urgences...), soit 5 minutes de plus que la moyenne nationale. Toutefois, les conditions d'accès à ces structures sont loin d'être homogènes pour l'ensemble de la population régionale. Si les habitants de Clermont-Ferrand et des communes proches vivent à proximité des équipements de la gamme supérieure, près de 5 % des Auvergnats mettent plus d'une demi-heure pour les atteindre. Cette proportion est quatre fois plus importante que la moyenne nationale. ▀

### Une pauvreté plus accentuée

En 2010, la moitié des Auvergnats vit avec moins de 1 540 euros par mois et par unité

### » Une pauvreté rurale plus marquée en Auvergne

	Auvergne	Province	France métropolitaine
<b>Niveau de vie médian mensuel</b>	<b>1 540 €</b>	<b>1 570 €</b>	<b>1 610 €</b>
<b>Rapports interdéciles (D9/D1)</b>	<b>3,2</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>
<b>Taux de pauvreté (en %)</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>14,3</b>	<b>14,3</b>	<b>14,1</b>
Familles monoparentales	32,5	33,4	31,5
18 ans ou moins	19,2	20,1	19,9
65 ans ou plus	12,1	9,8	9,3
Communes rurales	14,7	12,0	11,8

*Note de lecture : En 2010, le niveau de vie au-dessus duquel se situent les 10 % des Auvergnats les plus aisés est 3,2 fois plus élevé que le niveau de vie en dessous duquel vivent les 10 % les plus modestes (rapport interdéciles).*

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2010

de consommation. Ce niveau de vie est un peu plus faible que celui de l'ensemble des Métropolitains (70 € de moins). Dans la région, un foyer fiscal sur deux n'est pas imposable, soit quatre points de plus que sur l'ensemble de la métropole. Le poids des retraites est plus fort qu'au niveau national, ce qui explique en partie que les ménages de la région disposent de plus faibles revenus.

En 2010, 14,3 % des Auvergnats vivent sous le seuil de pauvreté (voir définitions), contre 14,1 % au niveau national. En Auvergne, la pauvreté est plus fréquente dans les communes rurales que dans les

communes urbaines. En 2010, le taux de pauvreté atteint 14,7 % en milieu rural, soit près de trois points de plus que la moyenne nationale. La pauvreté en milieu rural est particulièrement forte dans le Cantal (17,8 %) qui se classe ainsi au 6<sup>e</sup> rang des départements français. Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus fréquemment exposées à la pauvreté qu'au niveau national. En 2010, 12,1 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 9,3 % en moyenne en métropole. Comme au niveau national, les familles monoparentales restent toutefois les plus touchées en Auvergne. ▀

## ► Méthodologie et définitions

- Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- Les **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
- Les **moyennes aires** sont un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les projections de population selon le « scénario central » reposent sur les hypothèses suivantes :

- la **fécondité** de chaque territoire est maintenue à son niveau de 2007, qu'il s'agisse de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) global ou des quotients de référence par âge de la mère ;
- la **mortalité** de chaque territoire baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les **quotients migratoires entre régions métropolitaines**, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre une région et chacune des autres, y compris celles d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+ 100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par région.

Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010, afin de faire coïncider, pour la métropole, la somme des projections régionales avec la projection métropolitaine.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Le **taux de retrait du marché du travail** est le rapport entre la population qui quitterait définitivement le marché du travail d'ici 2020 et celle qui occupe un emploi en 2010. Cette part reflète la perte d'actifs pour cause de fin de carrière en supposant que ceux qui occupent un emploi en 2010 dans un territoire y restent sans changer de profession, ni de secteur d'activité.

Le **ratio de dépendance économique** est le rapport de la population habituellement inactive (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) à celle en âge de pleine activité (20-59 ans).

Le **taux de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes dépendantes et le nombre total de personnes âgées de 60 ans ou plus. Les taux de dépendance par sexe et âge sont estimés à un niveau local, à partir d'une relation entre taux de mortalité et taux de dépendance établie avec l'enquête nationale handicap-santé réalisée en 2008-2009.

La **base permanente des équipements (BPE)** a pour objectif de proposer annuellement, à la date du 1<sup>er</sup> janvier, une base d'équipements finement localisés alimentée par plusieurs sources administratives. Un **équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) se répartissent en trois gammes :

- la **gamme de proximité** comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi... ;
- la **gamme intermédiaire** comporte 31 types d'équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation... ;
- la **gamme supérieure** comporte 35 types d'équipements : pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Le **seuil de pauvreté**, dans l'approche en termes relatifs, est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités.